



DEMANDE DE DOMICILIATION ADMINISTRATIVE Justificatifs acceptés

POUR OBTENIR UNE DOMICILIATION ADMINISTRATIVE A PARIS ADRESSE :

- **Vous êtes sans domicile stable** et vous n'avez pas d'adresse personnelle où recevoir et consulter votre courrier.
- **Votre lieu de séjour est le territoire parisien à la date de demande de domiciliation** (indépendamment du statut ou du mode de résidence).
- **Vous pouvez fournir au moins l'un des documents listés ci-dessous pour prouver de votre lien avec la Ville de Paris** (sauf indication contraire ils devront avoir une ancienneté de six mois maximum).

SEJOURNER A PARIS

- Ancienne quittance de loyer avec le bail
- Jugement d'expulsion
- Avis d'imposition
- Tout document administratif faisant état d'une adresse parisienne (facture EDF, correspondance CAF, CPAM...)
- Attestation d'un dispositif d'hébergement ou d'un dispositif de veille sociale
- Contrat d'occupation d'une aire d'accueil des gens du voyage
- Constat de présence réalisée par une association

EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU BENEFICIER D'UNE FORMATION A PARIS

- Contrat de travail avec exercice de l'activité à Paris
- Bulletin de salaire de moins de trois mois
- Extrait Kbis en vigueur
- Attestation d'embauche dans un chantier d'insertion par l'activité économique
- Attestation de scolarité ou de formation dans un établissement parisien
- Convention de stage ou de formation en cours

BENEFICIER D'UN SUIVI SOCIAL, MEDICO-SOCIAL OU PROFESSIONNEL A PARIS

- Attestation de droits ouverts à Paris : CAF, CPAM...
- Attestation de suivi médical ou médico-social : PMI, MDPH, CMP, attestation de soins...
- Attestation de suivi social régulier par une association ou un service social parisien
- Contractualisation RSA avec un service social parisien ou convocation d'un référent RSA
- Contractualisation avec Pôle Emploi ou attestation de positionnement sur une prestation de Pôle Emploi
- Suivi régulier par une Mission Locale

DETENIR L'AUTORITE PARENTALE SUR UN ENFANT ACCUEILLI OU SCOLARISE A PARIS

- Certificat de scolarité de l'année en cours ou attestation d'inscription pour la rentrée scolaire (juillet et août) ou contrat d'accueil en crèche

ET

- Livret de famille attestant du lien parental ou extrait de naissance de l'enfant

AVOIR UN·E PARENT·E VIVANT A PARIS

- Tout document justifiant de la résidence parisienne du parent

ET

- Livret de famille permettant de justifier votre lien de parenté ou extrait d'acte de naissance ou jugement d'adoption
- Acte de mariage, PACS...